

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***1.1 Identificateur de produit*****Nom du produit:** BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE***Code du produit:** GR99201***Numéro d'enregistrement**

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance puisque cette substance ou ses utilisations sont exemptes d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

***1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation** Produits chimiques pour laboratoires1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité*****Producteur/fournisseur:**

Reagecon Diagnostics Ltd.
Shannon Free Zone,
Shannon,
Co. Clare,
IRL.

Tel +353 61 472622

Fax +353 61 472642

Service chargé des renseignements:** sds@reagecon.ie1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

For Hazardous Materials [or Dangerous Goods] Incident
Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident
Call CHEMTREC

For Ireland call +(353)-19014670

For Outside Ireland call +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300 CCN849800

RUBRIQUE 2: Identification des dangers***2.1 Classification de la substance ou du mélange*****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.***Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07

Mention d'avertissement** DangerComposants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-propanol

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 1)

***Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

***Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB*****PBT:** Non applicable.***vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.***Composants dangereux:**

CAS: 67-63-0	2-propanol	50-100%
EINECS: 200-661-7	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

***Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.***Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.***Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.***4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.***Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Eau

Jet d'eau à grand débit

***5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 2)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

***6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

***6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

***6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

***6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

***7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

***Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:*****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.***Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.***Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

***7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:*CAS: 67-63-0 2-propanol**VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm***Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuel:*****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

***Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée.

***Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

***Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

***Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

***Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

***9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

***Indications générales.**

***Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
*Odeur:	Caractéristique
*Seuil olfactif:	Non déterminé.

***valeur du pH:** Non déterminé.

***Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C

***Point d'éclair** 13 °C

***Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

***Température d'inflammation:** 425 °C

***Température de décomposition:** Non déterminé.

***Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

***Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

***Limites d'explosion:**

Inférieure: 2 Vol %

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 4)

Supérieure:	12 Vol %
*Pression de vapeur à 20 °C:	43 hPa
*Densité:	Non déterminée.
*Densité relative:	Non déterminé.
*Densité de vapeur:	Non déterminé.
*Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
*Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
*Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
*Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
*Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	99,9 %
Eau:	0,1 %
Teneur en substances solides:	0,0 %
*9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- *10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.2 Stabilité chimique**
- *Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- *10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- *10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- *10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- *11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- *Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Effet primaire d'irritation:**
- *Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- *Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Indications toxicologiques complémentaires:**
- *Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- *Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 5)

***Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.***12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.***Autres indications écologiques:*****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.***vPvB:** Non applicable.***12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

***Catalogue européen des déchets**

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU**ADR, IMDG, IATA**

UN1219

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR**1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
1219 ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
solution***IMDG, IATA**

ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR, IMDG, IATA*****Classe**

3 Liquides inflammables.

***Étiquette**

3

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 6)

*14.4 Groupe d'emballage

*ADR, IMDG, IATA

II

*14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

*14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

*Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 33

*No EMS:

F-E,S-D

*Stowage Category

B

*14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

*Indications complémentaires de transport:

*ADR

*Quantités limitées (LQ)

1L

*Catégorie de transport

2

*Code de restriction en tunnels

D/E

*"Règlement type" de l'ONU:

UN 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

*15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

*Directive 2012/18/UE

*Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

*Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

*Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

*Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

*RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

*Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

*Prescriptions nationales:

*Règlement en cas d'incident:

Classe	Part en %
NK	99,9

*Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

*15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

*Service établissant la fiche technique: Health and Safety

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2021

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2021

Nom du produit: BLEU DE BROMOTHYMOL 0.04% SOLUTION ALCOOLIQUE

(suite de la page 7)

Contact:** *sds@reagecon.ie*Acronymes et abréviations:***ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**DOT: US Department of Transportation**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3*

FR